

**REFERENTIEL DE FORMATION D'INTEGRATION DES AGENTS DE
CATEGORIE A
(A PARTIR DES PROPOSITIONS DES STRUCTURES)**

SEQUENCE 1 IDENTIFIER LES ENJEUX DU SERVICE PUBLIC A TRAVERS LES MECANISMES D'ELABORATION DES POLITIQUES TERRITORIALES, LES STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE ET L'EVALUATION DES RESULTATS	
Objectif spécifique 1.1	Comprendre les fondements du service public
Indications de contenu	<p><u>Les éléments fondateurs et structurants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les principes de continuité, d'égalité et d'adaptabilité • Les valeurs de laïcité, de liberté et de solidarité • La légitimité de l'intervention publique <p><u>La puissance publique et le service public :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les caractéristiques du service public • La notion d'intérêt général • L'articulation secteur public/service public/FP <p><u>Les principaux acteurs du service public local :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les élus, les agents, les usagers • Les stratégies, les attentes et les contraintes des différents acteurs
Objectif spécifique 1.2	Identifier les transformations, les nouveaux enjeux de l'action publique locale dans la société contemporaine
Indications de contenu	<p><u>L'évolution de l'organisation de l'action publique locale :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Décentralisation et libre administration • Elargissement des compétences • Territorialisation, partage des compétences et articulation des complémentarités entre les territoires (interco) • Intégration de la démocratie participative dans la gouvernance des territoires • Impact de la dimension européenne sur la politique locale • Développement de l'approche partenariale et de la contractualisation • Diversité des modalités de gestion (Régie, DSP, PPP,...) <p><u>Les évolutions sociétales susceptibles d'influencer la conduite de l'action publique locale :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'évolution du système des valeurs sociales : (performance, concurrence, consommation, qualité...) • La montée des individualismes et l'émergence de nouvelles demandes sociales plus diversifiées • L'évolution du comportement des usagers : (engagements citoyens, « électeur-consommateur », vigilance sur la qualité du service rendu...)

Objectif spécifique 1.3	Clarifier le processus de construction dans la conduite des politiques publiques territoriales dans un contexte territorial en évolution
Indication de contenu	<p><u>Conduite des politiques publiques locales et processus décisionnel :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • la genèse d'une politique publique • les étapes clés de la conduite d'une politique publique : (décision, pilotage, évaluation) • les interactions et arbitrages entre les différentes politiques publiques • les rôles respectifs des différents acteurs et l'articulation de leurs actions (élu/agents/usager)
<p>SEQUENCE 2 : APPREHENDER LES SPECIFICITES DU ROLE DU CADRE A DANS LE FONCTIONNEMENT DES COLLECTIVITES ET IDENTIFIER LA NATURE ET LE NIVEAU ATTENDU DE SES RESPONSABILITES</p>	
Objectif spécifique 2.1	Situer le rôle de cadre A dans les activités de management ou d'expertise
Indication de contenu	<p><u>Repérage des principales attentes des élus à l'égard des cadres A :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • aide à la définition, à la mise en œuvre et à l'évaluation de la politique globale ou sectorielle • aide à la décision • apports d'expertise technique et juridique • organisation et gestion des hommes, des moyens et des budgets • management stratégique et opérationnels des projets (analyse, définition d'objectifs, stratégie, action, évaluation) • animation et pilotage des équipes • retour d'information et communication sur les projets
Objectif spécifique 2.2	Situer les responsabilités opérationnelles et juridiques du cadre territorial
Indication de contenu	<p><u>Les responsabilités de nature juridique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • administrative • civile • pénale <p><u>Les responsabilités de nature opérationnelle :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • dans la gestion des hommes et des moyens • dans l'atteinte des objectifs

SEQUENCE 3

SE SITUER DANS LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET SAVOIR S'ORIENTER DANS LE NOUVEAU DISPOSITIF DE FORMATION EN MOBILISANT LES MOYENS MIS A DISPOSITION POUR SE FORMER TOUT AU LONG DE LA CARRIERE

Objectif spécifique 3.1	Se situer dans l'environnement de la fonction publique en général et de la fonction publique territoriale en particulier
Indications de contenu	<ul style="list-style-type: none"> - La fonction publique d'Etat, la fonction publique hospitalière, la fonction publique territoriale (nom, sigles, grandes dates, volume) - Le statut commun aux trois fonctions publiques : modalités générales (loi du 13 juillet 83) - Les spécificités de la fonction publique territoriale (les élus employeurs, le recrutement des agents, le rôle des institutions de la fonction publique territoriale, paritarisme...) - Le rôle et la place du fonctionnaire
Objectifs spécifique 3.2	Situer son métier dans une filière et une famille professionnelle
Indications de contenu	<ul style="list-style-type: none"> - L'organisation du statut : filières, cadres d'emplois, grades, catégories - Le grade et la fonction - La diversité des métiers territoriaux : 250 métiers regroupés en 35 familles professionnelles
Objectif spécifique 3.3	Décrire les mécanismes d'évolution dans la FPT
Indications de contenu	<ul style="list-style-type: none"> - La rémunération : éléments fixes et variables, les principales cotisations - Les règles de mobilité et d'avancement
Objectif spécifique 3.4	Identifier les droits et obligations des fonctionnaires territoriaux
Indications de contenu	<ul style="list-style-type: none"> - Les droits : liberté d'opinion, non-discrimination, grève, syndical, formation, ... - Les obligations : de réserve, de service, interdiction de cumul, obéissance hiérarchique, demandes d'information du public...
Objectif spécifique 3.5	Identifier les instances représentatives du personnel
Indications de contenu	<ul style="list-style-type: none"> - Les instances représentatives du personnel : noms, sigles et rôles - Les règles du dialogue social et le paritarisme
Objectif spécifique 3.6	Repérer les acteurs, les dispositifs et les outils au service de la formation des agents
Indications de contenu	<ul style="list-style-type: none"> - Le cadre général de la formation dans la FPT - Les plans de formation des collectivités territoriales - Les règlements propres aux collectivités (règlement interne, charte) - Les interlocuteurs pertinents à l'interne : RH, RF, responsables de services, correspondant formation, syndicats - Le rôle et les missions du CNFPT - Les outils au service de la formation des agents
Objectif spécifique 3.7	Comprendre l'intérêt de la formation et de la professionnalisation

	dans la carrière de l'agent
Indications de contenu	<ul style="list-style-type: none"> - La notion de projet professionnel : qu'est-ce qu'un projet professionnel, les conditions de réussite - L'adaptation des moyens au projet : les caractéristiques des moyens mobilisables
Objectif spécifique 3.8	Se familiariser à l'utilisation du livret individuel de formation
Indication de contenu	<ul style="list-style-type: none"> - Le livret individuel de formation : structuration, alimentation, utilisation, règles déontologiques